

Projet Pédagogique



ALSH Prim'Vert

Mercredis - Année scolaire 2023-2024



Service Cholet Animation Enfance
15 Avenue Kennedy - 49300 Cholet
Tel : 02.72.77.24.00

Mail : accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr

Centre de loisirs Prim'Vert
Route de Toutlemonde
49340 Nuillé
Tel : 02.41.58.61.93

SOMMAIRE

1. La structure	p.3-4
1. Description	
2. Équipe d'encadrement	
3. Équipes techniques	
2. Projet éducatif et Plan Mercredi	p.5-6
3. Projets d'animation	p.7
4. Intentions pédagogiques	p.8-9
5. Fonctionnement de la structure	p.10-11
1. Organisation en groupes d'âges	
2. Journée-type	
3. Temps d'accueils	
4. Restauration	
6. Hygiène et sécurité	p.12
7. Évaluation	p.13

1. La structure

1. Description

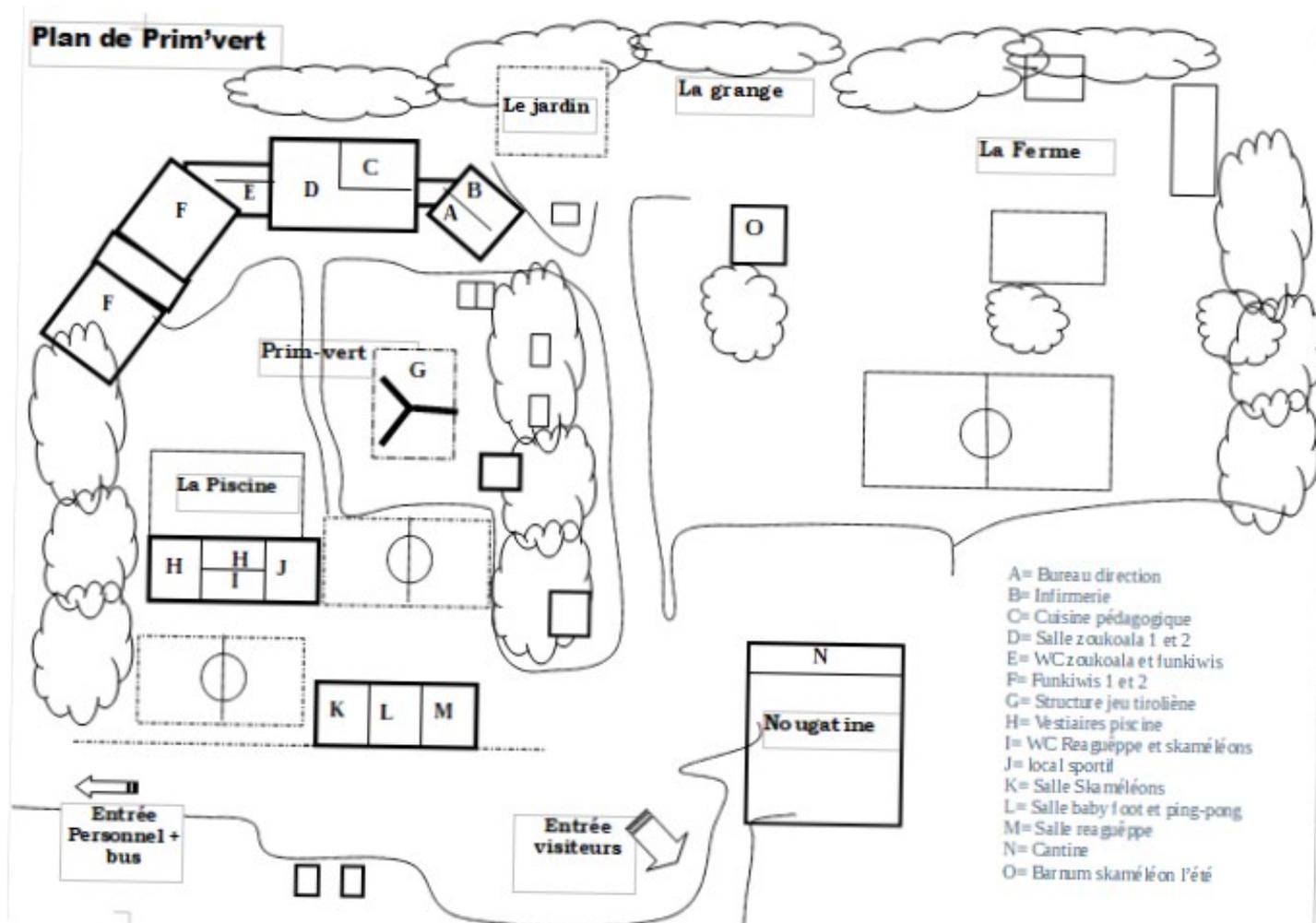
Implanté à six kilomètres du centre-ville de Cholet, l'ALSH Prim-Vert, localisé sur le site de l'étang des Noues, fait partie du service « Cholet Animation Enfance » de la Ville de Cholet.

Il est ouvert les mercredis en accueil périscolaire, pour les enfants âgés de 6 à 12 ans.

Le centre partage avec l'ALSH maternel « Nougatine » un espace de 22 ha où se mêlent bois et prairie. L'ALSH Prim-Vert est composé de 2 bâtiments préfabriqués et d'un bâtiment plus récent, qui constituent : 6 salles d'activités, une cuisine pédagogique et une partie administrative (bureau et infirmerie). L'implantation d'une piscine sur le site, offre une vraie plus-value au projet du centre sur la période estivale.

Les espaces de restauration communs aux 2 structures (maternelle et primaire) se situent dans l'enceinte du Centre Nougatine.

La Maison de la Nature apporte également un atout majeur à l'accueil collectif de mineurs en proposant des animations nature en lien avec la faune et la flore, grâce au cadre naturel et à la ferme pédagogique implantée dans l'enceinte de la structure.



2. Équipe d'encadrement

L'équipe est composée d'une directrice, de 10 animateurs permanents, d'une animatrice nature, d'un animateur sportif et d'animateurs vacataires, en nombre variable selon les effectifs, les projets et dans le respect de la législation en matière d'encadrement.

L'équipe d'animation se rencontre régulièrement, afin de construire un projet pédagogique pertinent et mettre en place les projets d'animation qui rythmeront le quotidien des enfants.

L'équipe est répartie par tranches d'âges, selon le tableau suivant :

Directrice	Amélie THOMAS			
Animateurs permanents	FUNKIWI	ZOUKOALA	REGGUEPE	SKAMELEON
	Théo DUPUY Mélanie TRAORE Elise DEFOIS	Emmanuelle BEAUMARD Wanessa ARAUJO CARVALHO	Barbara LAFOND Pauline BOCHE	Mathieu SIREAU Marlène CHERKIT Amandine LESAGE
Animatrice nature	Marthe GUET			
Animateur sportif	Didier COUTAUD			

LA DIRECTION

Les missions de la direction sont les suivantes :

- Assurer la direction et la coordination du centre de loisirs
- Prendre en charge des groupes d'enfants pendant leur temps de loisirs
- Favoriser une communication adaptée concourant au bon fonctionnement de la structure.
- Assurer la responsabilité de missions transversales à tout service.
- Contribuer au bon fonctionnement du service.

Elle organise la vie quotidienne : horaire de travail et planning de transports et d'accueil, de temps libres, responsabilités de chacun.

LES ANIMATEURS

Les animateurs du centre de loisirs ont pour missions :

- Prendre en charge des groupes d'enfants pendant leur temps de loisirs
- Apporter une valeur éducative lors de ses interventions
- Favoriser une communication adaptée concourant au bon accueil des enfants
- Assurer l'entretien du matériel et des locaux
- Contribuer au bon fonctionnement du service

3. Équipes techniques

En complément des équipes d'animation, il ne faut oublier les équipes techniques qui ont une place importante au sein de la structure et donc auprès des enfants accueillis.

L'équipe d'entretien et de restauration, composé d'un chef d'équipe, d'un adjoint et de 4 agents, s'occupent de l'entretien des locaux et de la mise en place de la restauration, organisée en liaison froide avec le groupe prestataire SODEXO.

De plus, un agent technique du service assure toute la partie maintenance de nos structures.

2. Projet éducatif

Les enfants et les jeunes sont des adultes en devenir. Les accueillir hors de leur espace familial et de l'école, c'est créer pour eux un lieu de repères en garantissant une sécurité physique, affective et matérielle tout en développant leur autonomie, leur socialisation et leur sens de citoyenneté.

L'épanouissement de l'enfant, tant physique que psychologique, est au cœur des préoccupations de la structure. Toutes les activités proposées viseront à impliquer l'enfant autour du jeu et du loisir.

Ce projet éducatif se fixe comme fondement autour de six valeurs fortes :

Les valeurs de la République :

- La liberté,
- L'égalité,
- La fraternité.

Autres valeurs :

- La laïcité,
- La citoyenneté et la culture de l'engagement,
- Le respect.

De même, il considère la place de l'enfant autour de trois priorités :

- L'enfant dans son individualité : le respect de son développement, ses rythmes de vie (temps d'accueil, sieste, temps calmes, temps forts...) selon les différentes tranches d'âge en fonction des besoins individuels et collectifs.
Cette visée éducative est déterminée en fonction de la réalité physiologique, psychologique et sociologique de l'enfant et du jeune, sans oublier l'intérêt ludique, le plaisir d'agir, son âge, ses capacités et ses potentialités.
- L'enfant acteur de ses temps de loisirs : impliquer l'enfant dans la gestion de la vie quotidienne et l'organisation des activités.
- La mixité d'accueil des enfants : représentée notamment par la diversité des milieux socio-culturels, l'accueil des enfants en situation de handicap en tenant compte des contraintes liées aux structures d'accueil et avec le souci d'un accueil sécurisé, individuel et différencié.

LE PLAN MERCREDI

La Ville de Cholet a fait le choix de s'inscrire au Label « Plan Mercredi ». Ce dernier permet de mettre en place un cadre de confiance afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants un accueil de loisirs de grande qualité le mercredi. L'État accompagne les collectivités pour bâtir des projets éducatifs territoriaux ambitieux et pour faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant en cohérence avec les enseignements scolaires.

La réflexion menée à l'occasion de cette nouvelle organisation a permis de réinterroger la place du mercredi et ainsi lui redonner tout son sens dans les différents projets des accueils de loisirs organisés par Cholet Animation Enfance.

Quatre axes ont été déclinés comme suit, et devront être notre socle commun en termes de projets :

AXE 1 - Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.

AXE 2 - Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs en particulier des enfants en situation de handicap.

AXE 3 - Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants.

AXE 4 - Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc).

C'est dans ce sens que nous avons choisi de rédiger un projet pédagogique périscolaire qui se consacre exclusivement à l'accueil des enfants les mercredis de l'année scolaire. Il s'agit d'un temps d'accueil particulier qui s'inscrit dans la continuité des temps de l'enfant sur une semaine complète hors vacances scolaires.

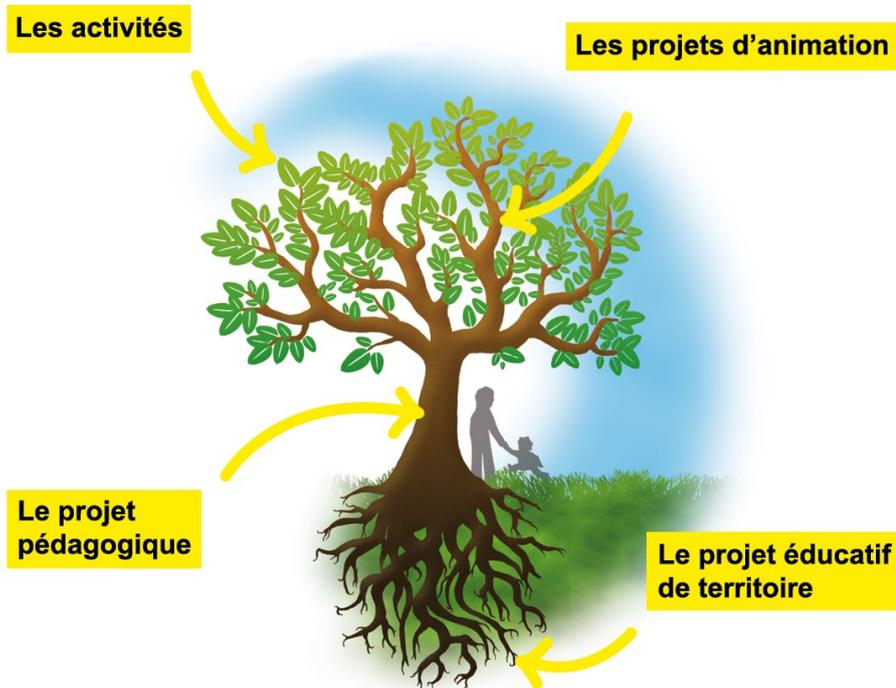
Ainsi l'équipe pédagogique de Prim'vert devra pour cette année réfléchir à mettre en place des animations de qualité, favorisant les échanges entre les différents partenaires du territoire Choletais et les enfants accueillis. Elle devra également s'assurer de la cohérence des animations mises en place selon les différents projets des divers interlocuteurs de ces mêmes enfants. (Écoles, Club sportifs, établissements culturels...)

Le site des Noues nous permet déjà de développer des ateliers autour de l'environnement grâce à la maison de la nature située sur place. Il est aussi possible d'organiser plusieurs initiations sportives grâce à l'ensemble du matériel mis à disposition, ainsi qu'à la présence d'un éducateur sportif dans nos équipes.

Le dispositif FLAAEH de la Caf nous aide également pour mettre en place un accueil le plus adapté possible.

3. Projets d'animation

Nous attachons une place importante à la notion de projet d'animation au sein de notre structure. L'arbre qui suit représente l'importance de mettre en place des projets d'animation. Ces derniers découlent des projets éducatif et pédagogique.



Le projet du centre Prim'Vert

Comme nous l'avons déjà décrit plus haut dans ce projet, la période des mercredis est propice à la mise en place de projets d'animation notamment grâce à une équipe d'animateurs permanents qui apportent une continuité dans les activités proposées aux mêmes enfants.

Des projets récurrents, en lien avec la collectivité, auront lieu cette année : Journées des Droits de l'Enfant, Mercredis sans écrans, Journée Intergénérationnelle...

Cette année, avec l'équipe d'animation, nous avons fait le choix de nous axer sur **LE BIEN-ÊTRE** de l'enfant. Cette thématique étant très large, nous allons aborder en équipe différents aspects, à améliorer pour notre structure, à travers des projets d'animations variés.

En voici quelques exemples :

- Les Journées des Droits de l'Enfant en novembre, seront l'occasion d'aborder l'importance d'une alimentation saine, avec différents partenaires.
- Un projet sera axé sur l'hygiène bucco-dentaire, notamment avec l'intervention d'une association.
- L'année 2024 étant portée par les Jeux Olympiques de Paris, ce sera l'occasion de mettre en avant de nombreux sports, en lien avec des clubs de Cholet et ainsi démontrer aux enfants l'importance du sport pour être en bonne santé.

4. Intentions pédagogiques

Objectif général

Prendre en compte l'enfant dans son individualité

Objectifs opérationnels

Donner un cadre sécurisé

Proposer des activités adaptées

Accompagner chaque enfant

Moyens

- Être à l'écoute des enfants pour garantir leur sécurité affective, physique et morale
- Établir les règles de vie en concertation avec les enfants
- Affecter un lieu et une équipe stables pour aider les enfants à se repérer

- Mettre en place un temps calme pour les groupes des plus jeunes en début d'après-midi
- Proposer des activités selon l'âge des enfants

- Apporter une attention particulière à chaque enfant
- Être attentif aux enfants isolés
- Prendre en compte les émotions

Objectif général

Rendre l'enfant acteur de ses temps de loisirs

Objectifs opérationnels

Faire émerger des projets d'enfants

Favoriser la création et l'imaginaire

Laisser le choix aux enfants

Moyens

- Solliciter les enfants pour des idées d'activités, grâce à une boîte à idées par exemple
- Laisser des demi-journées libres, pour permettre aux enfants de proposer eux-mêmes leurs activités

- Proposer des temps libres
- Aménager différents espaces dans les salles pour permettre l'imaginaire
- Utiliser l'environnement naturel

- Proposer un programme d'activités variées (sportives, manuelles, culturelles...)
- Mettre à disposition divers outils (jeux, matériel pédagogique)

Objectif général

Favoriser l'accueil de tous

Objectifs opérationnels

Permettre l'accueil des enfants en situation de handicap

Faciliter la cohésion au sein du groupe

Permettre l'accueil d'enfants de différents milieux sociaux, culturels et familiaux

Moyens

- Sensibiliser les enfants avec la notion de handicap
- Proposer un accompagnement spécifique aux familles (rencontres, relation avec le personnel éducatif...)
- Pouvoir proposer un encadrement renforcé, si nécessaire

- Proposer des jeux de coopération (jeux de société, sportifs...)
- Faire participer les enfants aux tâches quotidiennes (rangement, goûter, repas...)
- Prévoir des temps d'échanges
- Limiter les activités genrées

- Activités mises en place autour de la différence
- Échanges avec les enfants autour de la tolérance et le respect
- Facturation à partir des coefficients familiaux

Objectif général

Exploiter notre environnement naturel

Objectifs opérationnels

Promouvoir la Maison de la Nature

Mettre en avant le site des Noues dans nos activités

Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement

Moyens

- Proposer des animations natures avec une animatrice spécifique
- Mettre en avant les 4 thèmes de la Maison de la Nature : jardin, ferme pédagogique, forêt et étang

- Proposer des grands jeux en forêt
- Mettre à disposition des enfants des coins « cabanes / construction autonome »
- Mobiliser l'environnement extérieur dès que possible

- Élaborer les règles de vie avec les enfants
- Faire adopter les bons gestes en lien avec le développement durable (brico récup, tri des déchets..)

5. Fonctionnement de la structure

1. Organisation en groupes d'âges

Le centre s'articule autour d'une prise en compte de l'âge et des besoins de l'enfant dans un cadre sécurisant. Ce mode de fonctionnement permet d'offrir plus de repères à l'enfant.

Quatre tranches d'âges sont ainsi définies :

Les enfants nés en 2017 FUNKIWI	Les enfants nés en 2016 ZOUKOALA	Les enfants nés en 2015 REGGUEPE	Les enfants nés entre 2014 et 2011 SKAMELEON
--	---	---	---

Selon les effectifs, certains groupes peuvent être amenés à être scindés en deux pour permettre un meilleur accueil des enfants.

2. Journée-type

7h - 9h	Les temps d'accueils		
	Accueil Kennedy / Navettes de car 7h-9h	Accueil Nous 8h-9h	Lignes Nord et Sud 8h20-9h
9h - 9h45	Temps libres		
9h45 - 10h	Rassemblement des enfants dans leur salle respective Présentation et lancement des activités		
10h - 11h30	Temps d' activités		
11h45 - 13h15	Services du déjeuner		
13h - 14h	Temps libre : en salle ou en extérieur Temps calme : pour les 2 groupes Funkiwi et Zoukoala (13h45-14h)		
14h - 14h15	Rassemblement des enfants dans leur salle respective Présentation et lancement des activités		
14h15 - 16h	Temps d' activités		
16h - 16h30	Goûter pris au sein de chaque groupe.		
16h30	Rassemblement en fonction des garderies et départ des bus		
17h - 18h30	Les temps d'accueils		
	Accueil Kennedy / Navettes de car 17h-18h30	Accueil Nous 17h-18h	Lignes Nord et Sud 17h15-18h

3. Temps d'accueils

Le temps d'accueil est un **lieu passerelle** où l'animateur accueille, rassure, prend en charge l'enfant, le guide vers les lieux d'activités, l'invite à ne pas oublier dessins, bricolages, effets personnels, c'est l'instant crucial pour favoriser une bonne journée.

C'est l'unique moment où les familles rencontrent les animateurs et peuvent ainsi avoir un retour sur la journée de centre de leurs enfants et/ou transmettre différentes informations. De plus, le temps d'accueil est un temps d'animation à part entière, où les animateurs doivent être en action.

Nous repérons trois possibilités d'accueil des enfants :

📍 **L'accueil KENNEDY : 7 h-9 h et 17 h-18 h 30**

Installé au 15 avenue Kennedy, c'est le point d'accueil central pour les familles et leurs enfants. Les enfants sont acheminés vers le centre par différentes navettes de car.

📍 **L'accueil Prim-Vert LES NOUES : 8 h-9 h 30 et 17 h-18 h**

Sur le site de l'étang des Noues, route de Toutlemonde. lieu du centre de loisirs, point d'accueil pour les familles et leurs enfants.

📍 **Les « LIGNES »**

Deux cars parcourent la ville de Cholet à des arrêts de Choletbus et horaires bien définis.

Sur chaque ligne un chef de convoi assure le contrôle des montées et des descentes et le bon déroulement du trajet. Il possède la liste des passagers et est assisté d'autres animateurs afin de respecter les taux d'encadrement.

4. Restauration

Les espaces de restauration communs aux 2 structures (maternelle et primaire) se situent dans l'enceinte du Centre Nougatine. Cette restauration est une liaison froide déléguée par le groupe prestataire SODEXO.

Deux services sont organisés dans les deux salles de restauration pour permettre un repas plus calme et plus serein. Chaque groupe est affecté à une salle de restauration et arrive les uns après les autres pour limiter le flux et éviter les temps d'attente.

Le goûter est préparé par l'équipe de restauration. Chaque groupe le prend, dans l'idéal sur son espace extérieur, ou au sein de sa salle d'animation. Quand cela est possible, les enfants participent à la distribution de l'eau et des goûters pour leur apporter plus d'autonomie.

6. Hygiène et sécurité

Chaque salle est munie d'une trousse à pharmacie (pansements, compresses, etc...) afin de limiter les flux entre les personnes.

L'infirmerie est une cellule d'isolement en cas de symptômes du COVID-19.

Au-delà des mesures d'hygiène liées au COVID-19, nous veillons à respecter et faire respecter certaines règles sur notre structure :

- Entretien des locaux, respect et rangement du matériel utilisé à l'endroit même où il a été emprunté.
- Après les sorties en forêt, les animateurs veillent à vérifier la présence de tiques sur les enfants et avertissent les familles en cas de détection.
- Des vêtements de rechange sont à disposition en cas d'incident.
- Des boîtes de mouchoirs sont à disposition dans chaque groupe.
- Des poubelles extérieures sont installées dans des lieux repérables pour contribuer à garder un environnement sain et préservé.
- Nous mettons à disposition des enfants des casquettes pour ceux qui ont oublié.

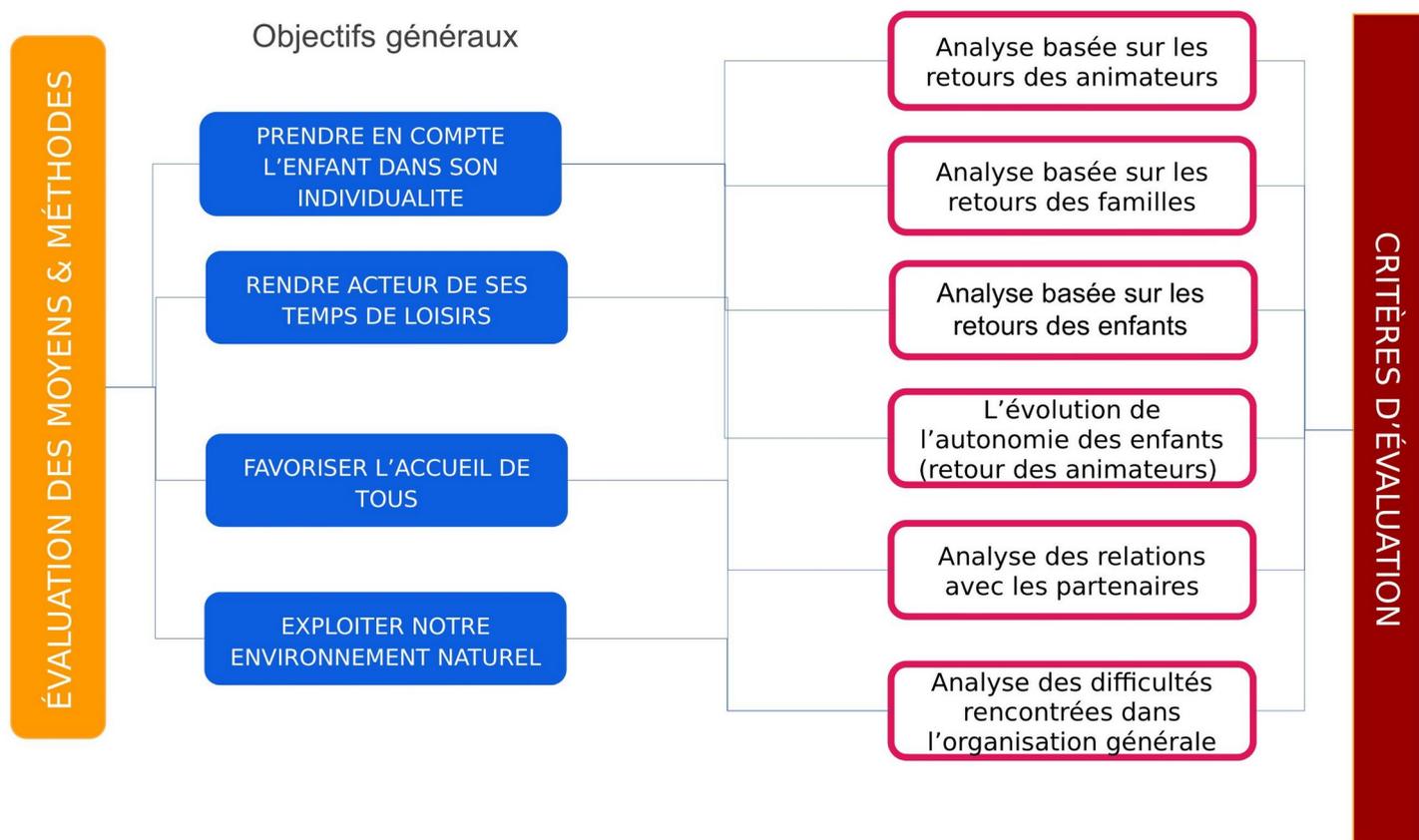
Nous sommes attentifs à la bonne hydratation des enfants, en les incitant à aller vers les points d'eau accessibles pendant les activités. Nous aménageons des pauses dans les activités pour permettre aux enfants de souffler et de pouvoir se reposer.

Pour les enfants ayant des allergies ou traitements pour des soucis de santé, il est impératif de mettre en place un PAI (Protocole d'accueil individualisé) avec une ordonnance du médecin, sans quoi les traitements ne seront pas administrés puisque l'équipe n'y est pas habilitée.

De plus, deux exercices d'évacuation " incendie " sont organisés chaque année pour se familiariser et s'entraîner à une bonne évacuation des lieux en cas de risque. Lorsque l'alarme sonne, les animateurs emmènent les groupes d'enfants dans le calme au lieu de rassemblement défini sur le site, le plus proche.

Une procédure d'évacuation " attentat/intrusion " est également mise en place. Deux situations se présentent : le confinement ou la fuite. Les animateurs sont formés en amont, et des signes visuels et sonores sont bien établis sur le site.

7. Évaluation



L'évaluation des moyens et méthodes mis en œuvre par l'équipe d'animation pour atteindre les objectifs fixés se fera régulièrement au cours de réunions hebdomadaires.

Chacun aura à cœur d'analyser sa pratique en dressant un bilan des animations qu'il propose et aussi en interrogeant les enfants sur leur ressenti, leurs réactions, leurs intérêts.

L'analyse est basée sur les retours exposés par les animateurs en rapport aux difficultés rencontrées dans l'organisation générale et aux réactions des enfants.

L'analyse est également basée sur les retours des familles. Toutes les remarques faites lors des rencontres avec les équipes sur les temps d'accueils ou lieux de garderies et lignes de bus doivent être prises en compte. Des échanges plus individualisés avec l'équipe de direction sera possible également si des familles en ressentent le besoin, pour discuter du projet et du fonctionnement du centre.